

COMMENT CREER UN PV PROVISOIRE... ET LE RECEPTIONNER

Ce document est en 2 parties :

- comment s'inscrire et se connecter au site fédéral (destiné à tous les licenciés), et quelles sont les possibilités offertes.
- comment créer un PV provisoire (destiné aux arbitres et/ou capitaines d'équipes)

1. SE CONNECTER AU SITE FEDERAL

Pour se connecter au site fédéral, il faut tout d'abord être inscrit

Pour s'inscrire :

1. aller sur le site fédéral (www.echecs.asso.fr)
2. cliquer sur l'onglet "connexion", situé en haut de la page, juste au-dessus de "Les dernières nouvelles"
3. apparaît alors un formulaire d'authentification. Cliquer sur s'inscrire
4. remplir les 3 champs : code FFE (celui de la licence), adresse e-mail (la vôtre, celle que vous utilisez habituellement) et le mot de passe (que vous choisissez. Si vous ne désirez pas recevoir la newsletter FFE, décocher la case correspondante. Puis, cliquer sur enregistrer.
5. un mail est envoyé à votre adresse. L'ouvrir et cliquer sur le lien, comme indiqué. Un message vous annonce alors que votre inscription est validée.

Pour se connecter

1. aller sur le site fédéral (www.echecs.asso.fr)
2. cliquer sur l'onglet "connexion"
3. remplir le formulaire d'authentification avec votre n° de licence et votre mot de passe. Cliquer sur "soumettre"
4. vous êtes alors de retour sur le site fédéral en étant connecté.

Quels bonus lorsqu'on est connecté ?

Vous pouvez apercevoir à gauche (juste en dessous du logo fédéral) trois nouvelles rubriques regroupées sous le titre "administration" :

- Mes coordonnées : vous permet de modifier vos coordonnées personnelles (adresse, téléphone, mail...)
- Poster un match : c'est ce qui nous intéresse
- Homologation : permet de faire une demande d'homologation de tournoi.

2. CREER UN PV PROVISOIRE

Le PV provisoire permet au capitaine d'une équipe ou à l'arbitre d'un match de remplir électroniquement un PV qui sera transmis automatiquement et instantanément au directeur du groupe.

ATTENTION : REMPLIR UN PV PROVISOIRE NE DISPENSE ABSOLUMENT PAS DE L'ENVOI DU PV PAPIER (accompagné des feuilles de parties pour les hautes divisions et les éventuels réclamations et appels)

Avantages : la composition des équipes sera plus rapidement en ligne. Le directeur du groupe n'aura plus besoin de déchiffrer certaines écritures très difficiles à lire. Donc, le risque d'erreur est moindre.

Mode d'emploi

1. se connecter au site fédéral comme indiqué ci-dessus
2. cliquer sur "poster un match" (à gauche, sous le logo fédéral)
3. sélectionner la compétition, puis la division, puis le groupe
4. apparaît alors un pv vierge. Choisir les équipes dans les menus déroulants.

Attention : bien respecter l'ordre du calendrier. Si le calendrier indique

Equipe B contre Equipe A, alors le PV provisoire devra respecter cet ordre, sinon le PV ne pourra être enregistré.

5. remplir les cases vides avec les codes FFE des joueurs (et non leurs noms)

6. cliquer sur enregistrer. Vérifier que les bons noms se sont inscrits à la place des codes FFE

7. si un nom est erroné ou si une case est restée vide, cliquer sur le triangle à côté du numéro de l'échiquier correspondant.

8. une fenêtre s'ouvre. Taper le nom du joueur recherché puis cliquer sur OK

9. la liste de tous les joueurs portant ce nom apparaît. Cliquer sur le bon, et il va se mettre dans la case voulue.

10. une fois que tous les noms sont inscrits sur le PV, il faut mettre les scores. Pour cela, cliquer sur le menu déroulant "sélectionnez le résultat" et choisir le bon résultat qui s'affiche automatiquement.

11. ATTENTION : gain blanc veut dire que le premier nommé a gagné. Gain noir signifie que le 2^e joueur nommé a les noirs. Cela n'a rien à voir avec les couleurs qu'avaient les joueurs sur l'échiquier.

12. Mettre le total des points de parties de chaque équipe à l'aide du menu déroulant (au-dessus des résultats)

13. Mettre les points de match de chaque équipe à l'aide du menu déroulant situé aux extrémités du PV, à côté du nom des équipes.

14. Enfin, cliquer sur "enregistrer"

15. le PV est alors envoyé...

A noter que les PV saisis ainsi ne sont visibles de personne... excepté les directeurs de groupe. Pour la ligue HNO, j'affiche les PV provisoires qui seront corrigés après réception de l'original.

Olivier Delabarre DT